



## Communiqué de presse **CFST**

Date 04.05.2011  
Embargo 04.05.2011 1000 h

---

### Un accident grave sur trois se produit lors de travaux de maintenance

**Bienne, le 4.5.2011 – Les travaux de maintenance sont indispensables. Le bon fonctionnement des appareils, véhicules, machines et bâtiments n'est garanti à long terme que s'ils sont entretenus régulièrement. Mais les travaux d'entretien comportent aussi des dangers. En Europe, un cinquième des accidents professionnels se produisent dans le cadre de la maintenance. Dans notre pays, ils se distinguent surtout par leur gravité et représentent un tiers environ des accidents graves. Logique donc, pour la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail CFST (voir encadré 1), de mettre ce thème au menu de la Journée des organismes responsables de cette année. Elle s'inscrit ainsi dans la continuité du programme de sécurité «Maintenance» en cours au plan européen.**

#### **Risques élevés lors des travaux de maintenance**

Les travaux de maintenance comprennent les travaux d'entretien et de réparation, la levée des dysfonctionnements, le nettoyage et les travaux de préparation sur des machines, des bâtiments et des installations. Il existe deux types de maintenance: l'une préventive (*proactive*) pour garder un équipement fonctionnel, l'autre corrective (*réactive*) pour remettre un équipement en état de fonctionnement après une panne. Les deux activités impliquent de grands risques parce que les travaux sont mal préparés, souvent urgents et fréquemment effectués par des collaborateurs insuffisamment formés. Dès lors, il a semblé important à la CFST de réagir face à ce constat en remettant la question à l'ordre du jour de la prochaine Journée des organismes responsables afin d'attirer davantage l'attention de la centaine d'organismes responsables des solutions par branches, par groupes d'entreprises ou des solutions types (voir encadré 2) sur ces dangers lors de la mise en œuvre des concepts MSST.

#### **La maintenance, une notion prépondérante dans toute l'Europe**

L'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) a lancé le programme de sécurité «Maintenance». La CFST y participe et joue un rôle actif dans le financement de plusieurs projets, lesquels sont mis en œuvre par les Inspections cantonales du travail, la Suva et le SECO. Tandis que la Suva mène des campagnes dans différents secteurs des entreprises artisanales et industrielles, le SECO mise sur un vaste programme de formation.

## **Renouvellement des certifications de solutions par branches**

La Journée des organismes responsables de Bienne est également consacrée à une autre forme de maintenance. Après plus de dix ans, le temps est venu de remettre à jour les différentes solutions par branches. Pour être durablement sûres, les solutions MSST doivent aussi être révisées. C'est pourquoi la CFST a engagé une procédure de renouvellement des certifications des solutions par branches existantes. Il s'agit d'une bonne opportunité d'améliorer encore les solutions MSST ou d'en tirer d'autres d'un long sommeil. La sécurité au travail n'est pas une matière inerte, car la technique, les procédures de travail et les machines sont sujettes à une mutation permanente.

## **Concentration sur l'essentiel**

La sécurité et la protection de la santé exigent d'énormes efforts de la part de l'économie. Formations, mesures techniques et organisationnelles, de protection individuelle et de sécurité: la liste des tâches qui incombent aux employeurs est longue. Les solutions par branches permettent aux entreprises, notamment les PME, de parvenir à une solution MSST efficace en limitant les frais. L'efficacité du système est renforcée par le fait qu'il se concentre sur l'essentiel et le renouvellement des certifications des solutions par branches existantes contribuera à maintenir ce modèle éprouvé.

Informations détaillées sur la Journée: [www.cfst.ch](http://www.cfst.ch)  
Images disponibles à partir de 1700 heures  
sous [www.photopress.ch/image/ekas](http://www.photopress.ch/image/ekas)

## **Informations aux médias:**

Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail CFST,  
Serge Pürro, secrétaire principal CFST, tél. 041 419 51 59, [serge.puerro@ekas.ch](mailto:serge.puerro@ekas.ch)

## **Encadré 1**

### **Tâches de la CFST**

La Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST) fait office de plaque tournante aux plans de la sécurité au travail et de la protection de la santé. A ce titre, elle veille à l'application uniforme des prescriptions de sécurité dans les entreprises, à l'utilisation des moyens financiers disponibles de manière coordonnée et à la collaboration efficace avec les partenaires des inspections cantonales du travail, du SECO, de la Suva et des organisations spécialisées. La Suva assume la présidence de la commission de onze membres, qui regroupe également des représentants des organisations des employeurs et des travailleurs. Informations complémentaires: [www.cfst.ch](http://www.cfst.ch).

## **Encadré 2**

### **Qu'est-ce qu'une solution par branche?**

Le but des solutions interentreprises est d'intégrer de manière systématique et durable la sécurité au travail dans les entreprises avec l'aide de spécialistes MSST. Un concept de sécurité spécifique et adapté aux PME est élaboré sur la base d'une analyse des risques. L'organisme responsable de la solution par branches met à la disposition des entreprises adhérentes un système (manuel) de sécurité et des listes de contrôle, garantit l'accès à des spécialistes de la sécurité et propose des formations et autres prestations. Sous la forme d'un système de gestion pour la sécurité au travail, la solution par branches rassemble en une unité fonctionnelle les principaux acteurs concernés (employeurs, travailleurs, spécialistes MSST et organes d'exécution).